

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26865**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences, technologies, santé Mention : Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris Ouest Nanterre la Défense	président de l'université, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours : Agilité des systèmes d'information et e-business

- Analyse des besoins de l'entreprise et les traduire en solutions informatiques.
 - *Analyse de systèmes d'information en vue d'améliorer leurs performances et les maintenir en alignement avec la stratégie de l'entreprise.*
 - Définition de l'architecture et l'urbanisation des systèmes d'information.
 - Conduite de projets de conception et développement, assurer la maîtrise d'œuvre ou la maîtrise d'ouvrage.
 - Participation à la conduite du changement.
 - Réalisation de l'intégration des applications.
 - Modélisation et optimisation d'une fonction d'entreprise (gestion de stocks, gestion de production, ...).
 - Conception, mise en œuvre, contrôle et maintenance de bases de données.
 - Garanti de la disponibilité des informations.
 - Gestion et exploitation des connaissances de l'entreprise.
 - Mise à niveau du réseau en fonction des besoins de l'infrastructure en télécommunication et/ou en ordinateurs.
 - Contrôle et amélioration des performances du réseau.
 - Définition de la politique de sécurité du système d'information et gestion de son déploiement.
 - Établissement et gestion d'une démarche de qualité informatique en adéquation avec la culture de l'organisation.
- Les compétences ou capacités liées aux différentes activités peuvent être listées selon les 5 classes du référentiel européen e-CF.

. PLANIFIER les activités informatiques :

- Conduire une stratégie informatique
- Adapter la stratégie informatique à la stratégie de l'entreprise
- Construire un plan d'élaboration de services et produits
- Assurer la planification d'un projet
- Définir une architecture informatique
- Concevoir une application informatique
- Définir une stratégie de veille
- Intégrer le développement durable dans les activités informatiques
- Innover pour exploiter les avancées technologiques

. DEVELOPPER les composants informatiques :

- Concevoir et développer un composant logiciel ou matériel
- Intégrer un nouveau composant
- Organiser les tests d'un composant
- Elaborer une solution pour déployer un composant
- Produire une documentation

. Faire UTILISER les systèmes informatiques :

- Gérer un processus d'assistance aux usagers
- Organiser un changement de logiciel ou de matériel
- Assurer l'intégrité d'une infrastructure informatique
- Identifier et résoudre un incident ou une interruption de service

. FACILITER les activités informatiques :

- Conduire la stratégie d'application de la sécurité de l'information
- Conduire la stratégie d'application de la qualité informatique
- Définir et organiser un programme de formation

- Définir une politique d'achat de produits informatiques
- Organiser l'élaboration d'une proposition de service ou produit
- Définir une stratégie de vente d'un produit ou service
- Garantir la conformité d'un contrat
- Définir une solution pour répondre au besoin de perfectionnement d'un personnel
- Gérer l'élaboration et la diffusion de l'information et de la connaissance
- Formaliser les besoins des clients / utilisateurs
- Construire une stratégie de marketing informatique

. GÉRER les activités informatiques :

- Orienter la production et la commercialisation d'un produit informatique
- Gérer un projet ou un portefeuille de projets
- Gérer un risque informatique
- Gérer une relation client ou une relation fournisseur
- Evaluer l'efficacité d'un processus informatique et l'améliorer
- Gérer la qualité informatique
- Gérer un changement métier suite à une évolution informatique
- Gérer la sécurité de l'information
- Assurer la gouvernance informatique

La personne certifiée doit en outre posséder les **aptitudes comportementales** suivantes :

- Capacité à écouter, dialoguer, argumenter, convaincre (*)
- Capacité à réagir et anticiper (*)
- Capacité à établir des synergies entre les individus et les services (*)
- Capacité à travailler dans un contexte international (*).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les types d'entreprises (grands groupes, PME, TPE, fonctions publiques et collectivités territoriales, associations) et tous les secteurs professionnels sont concernés par les activités visées. Nous donnons ci-après, à titre indicatif, quelques exemples de structures et organisations concernées.

Les entreprises de services numériques

Les industries de production de biens et de services,

Les banques et les sociétés d'assurance,

Les entreprises de distribution, de transport, de tourisme ...

Les organismes de santé et d'aide à la personne,

Les ministères et les agences gouvernementales, régionales, locales...

Parmi les 23 profils métiers définis dans le référentiel européen des métiers des ICT, les emplois types suivants ont été retenus :

- Développeur
- Testeur
- Concepteur/Analyste
- Chef de projet
- Architecte système
- Expert technique
- Analyste d'affaires
- Responsable du SI métier
- Administrateur de bases de données
- Urbaniste des SI
- Consultant informatique
- Expert sécurité informatique
- Responsable assurance qualité

Codes des fiches ROME les plus proches :

- Administration de systèmes d'information : M1801
- Expert et support technique en SI : M1802
- Direction de SI : M1803
- Étude et développement informatique : M1805
- Conseil et MOA en SI : M1806

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information
M1803 : Direction des systèmes d'information
M1805 : Études et développement informatique
M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master s'obtient en préparant des UE (Unités d'Enseignement) organisées sur 4 semestres pour un total de 120 ECTS.
Le bénéfice des UE acquises peut être conservé selon les règles de capitalisation en vigueur.
Plusieurs modalités de formation sont possibles : formation initiale en deux ans, formation en alternance, formation continue, formation à distance.

Les contenus pédagogiques des UE sont répartis dans les pôles suivants :

- Ingénierie des systèmes d'information : méthodes de conception des systèmes d'information, urbanisation et alignement des systèmes d'information, intégration des systèmes d'information, sécurité et qualité des systèmes d'information, systèmes d'information décisionnels, management de projets et conduite du changement, systèmes de gestion de connaissances.
- Sciences et technologies de l'informatique : gestion des données, algorithmique et programmation, infrastructures matérielles et logicielles supports aux systèmes d'information, architectures applicatives.
- Gestion des entreprises et des organisations : environnement économique et juridique de l'entreprise, l'entreprise et son organisation, les outils de gestion de l'entreprise, entrepreneuriat.
- Méthodes et outils mathématiques: recherche opérationnelle, probabilités et statistiques, analyse et fouille des données, logique.
- Techniques de communication écrite et orale, langues vivantes.
- Professionnalisation : projets, stages, élaboration du dossier personnel, préparation à l'insertion professionnelle.

Obtention de la certification :

La certification est obtenue après validation des semestres 1 et 2 puis des semestres 3 et 4.

Pour chaque couple de semestres la validation est acquise, soit par l'obtention de chaque UE (la moyenne des modules de l'UE doit être égale ou supérieure à 10), soit par l'obtention d'une moyenne générale des UE des deux semestres (hors UE de professionnalisation) égale ou supérieure à 10 et obtention d'une note égale ou supérieure à 10 à l'UE de professionnalisation.

L'évaluation se fait par contrôle continu, contrôle terminal, rendu de rapport et/ou soutenance orale.

A l'issue de la certification, le candidat a validé 120 ECTS qui s'ajoutent aux 180 ECTS de la licence soit 300 ECTS au total.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury du master
En contrat d'apprentissage	X	Jury du master
Après un parcours de formation continue	X	Jury du master
En contrat de professionnalisation	X	Jury du master
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Jury de validation des acquis

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Convention avec l'Université de Pise

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- arrêté d'habilitation de la licence et du master MIAGE 2007;
- arrêté de réhabilitation 2011 en cours.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

- arrêté de création des maîtrises MIAGE du 10 Septembre 1970
- transformation de la maîtrise MIAGE en IUP MIAGE en 1992
- passage au LMD en 2003

Pour plus d'informations

Statistiques :

Flux annuels pour les différents types de formations (initiale, continue, apprentissage) et pour les dernières promotions.

Autres sources d'information :

Site Web du réseau des MIAGE : www.miage.org

Site Web de la plate-forme d'enseignement à distance des MIAGE : www.e-miage.org

Site de chacune des MIAGE <http://miage.u-paris10.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université Paris Ouest Nanterre la Défense

200, avenue de la République

92001 Nanterre Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

UFR SEGMI - Bâtiment G

200, avenue de la République

92001 Nanterre Cedex

Historique de la certification :

La filière MIAGE existe depuis 1972. Elle a démarré avec une maîtrise MIAGE, puis a été transformée en IUP en 1983. Elle a intégré le système LMD en 2003 sous forme d'un parcours en 3ème année de licence et du master MIAGE.

Création de la maîtrise MIAGE de l'université de Paris X - Nanterre en 2001, puis transformation en Master MIAGE en 2005 et ouverture de la 2ème année du Master en formation continue en 2011.